



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, UNIVERSITAIRE,
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET INNOVATIONS**

Le Directeur de Cabinet Adjoint

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° : 013 / MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/NKN/2026

Concerne : Offre de vingt (20) bourses d'études universitaires en Algérie au titre de l'année académique 2026-2027

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations porte à la connaissance du public, particulièrement des jeunes Congolais titulaires d'un diplôme d'État ou d'un titre reconnu équivalent au baccalauréat algérien, que le **Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire met à la disposition de la République Démocratique du Congo vingt (20) bourses d'études universitaires, au titre de l'année académique 2026-2027.**

Les formations ouvertes concernent notamment les domaines suivants :

- Sciences et Technologies ;
- Sciences de la Matière ;
- Mathématiques et Informatique ;
- Sciences de la Nature et de la Vie ;
- Sciences Agronomiques ;
- Sciences de la Terre et de l'Univers ;
- Lettres et Langues étrangères ;
- Architecture ;
- Urbanisme et Métiers de la Ville ;
- Sciences Médicales ;
- Sciences Vétérinaires.

L'admission est conditionnée par l'équivalence du diplôme et des notes obtenues au baccalauréat, ainsi que par le respect des moyennes minimales exigées pour chaque domaine de formation.

À titre indicatif, l'accès aux Sciences Médicales requiert une moyenne générale d'au moins 14/20, avec une note d'au moins 12/20 en Sciences naturelles. Pour l'Architecture, la moyenne générale minimale est fixée à 12/20, avec au moins 10/20 en Mathématiques. Les autres

Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations (ESURSI)

6-8, Boulevard TSHATSHI

B.P. 5429 KINSHASA/GOMBE, RDC

Contact : +243 898951105 ; +243 810190608 ; E-mail : contact.cabinet@minesursi.gouv.cd



domaines sont soumis aux conditions spécifiques reprises dans la fiche d'orientation mise à la disposition des candidats.

Les enseignements sont dispensés, selon les filières, en **Arabe, Français et/ou Anglais**.

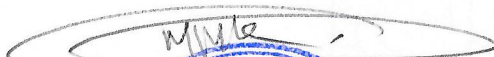
Le dossier de candidature comprend notamment :

- une copie du diplôme d'État/baccalauréat et du relevé de notes ;
- un certificat médical ;
- un certificat de nationalité ou un extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie du passeport ;
- une photo d'identité ;
- la traduction officielle de tout document établi dans une langue autre que l'Arabe, le Français ou l'Anglais.

Les candidats sont invités à constituer et à déposer leurs dossiers **dans les meilleurs délais**. Il est précisé que les candidatures seront examinées au regard des critères académiques fixés par les autorités algériennes et que l'attribution définitive des bourses demeure subordonnée à l'acceptation des dossiers par la partie algérienne.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations invite, par conséquent, les candidats intéressés remplissant les conditions requises à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la constitution complète de leurs dossiers.

Fait à Kinshasa, le **21 AUG 2026**


Prof. NGOMBE KABAMBA Nadège
